



Travaux de mairie inondation chez moi

Par **virginie**, le **18/06/2012** à **14:19**

Bonjour, rn rn rn voici mon probleme rn la mairie a fais des travaux dans ma rue (sortie de compteur, trottoir....) rn la mairie a fais des travaux et a sortie mon compteur d eau mais n a pas reboucher et j ai ete inonde. rn rn je leur aie envoyer une letttrre recommandee ar et m on jamais repondu mon assurance a ete avertis le jour meme, j ai pris des photo avant/pendant /et apres les travauxun expert de ma partie est venue mais personne de la mairie ne s est deplace rn actuellement il me demande de prouver que c est la mairie qui est en faute comment je dois faire car les photos sont apriori pas valable rn merci

Par **Akerlof**, le **18/06/2012** à **16:41**

Bonjour Virginie, rn rn Est-ce que votre expert ne peut pas prouver la provenance de l'incident? Si vous croyiez que les dégâts sont considérables, il faut appeler un avocat. De ce fait, il va vous indiquer les démarches à suivre. rn rn Bon courage

Par **virginie**, le **18/06/2012** à **18:48**

en fait mon expert est venue et le lendemain il y a eut une deuxieme inondation mais pas de constat par aucun expert rn du salpêtre est apparu apres je vais attendre le 26 pour l expertise de la partie adverse au bout d 1 mois il vienne mais bon rn merci pour votre reponse